

## **Pont-Audemer et Bernay : portes ouvertes pour #Avenir au Greta mardi 14 juin 2022**

4-5 minutes

---

Mis en ligne le 7/06/2022 à 17:31

**Mardi 14 juin 2022, les antennes de Pont-Audemer et Bernay du Greta Portes normandes proposent des portes ouvertes axées sur le dispositif #Avenir.**





Isabelle Huglin et Laetitia Tan font partie de l'équipe #Avenir -  
(Photo Paris Normandie)

Nés de la loi du 16 juillet 1971 sur « *l'organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente* », [les Greta \(GRoupement d'ÉTABlissements\)](#) sont des établissements publics locaux d'enseignement (Eple). Leur vocation est d'organiser des actions de formation continue pour adultes.

Dans ce cadre, le dispositif #Avenir a été mis en place, un processus sur mesure pour choisir son métier et trouver un emploi. « *Il s'agit d'un dispositif particulièrement souple, explique Lætitia Tan, référente économique au Greta. Il n'y a pas de critère d'âge, pas besoin d'être inscrit à Pôle emploi, pas de critère de niveau d'études, et il est également ouvert aux personnes travaillant à temps partiel. La principale condition d'admission est d'avoir envie de construire un projet réaliste et réalisable.* »

### **80 places disponibles**

Quatre-vingt places annuelles conventionnées sont ainsi disponibles dans les Greta de Pont-Audemer et Bernay, avec

un circuit commençant par l'analyse des besoins (entretiens individuels et ateliers collectifs), et se poursuivant par la construction du projet pendant quatre mois (période rémunérée) dont un en entreprise. Des actions sectorielles peuvent également être mises en place (six semaines dont deux en entreprise) permettant la découverte de nouveaux métiers.

*« Ce dispositif présente de multiples avantages, souligne Isabelle Huglin, assistante administrative. L'accompagnement est individualisé avec un référent pédagogique, le suivi est renforcé et en lien avec le prescripteur, et il est modulable tant dans la durée que dans les contenus. Enfin, il y a une équipe complète qui lui est dédiée et qui contribue à la dynamique de projet. »*

## **Formation rémunérée**

Le coût pédagogique de la formation est entièrement pris en charge par la Région et, pour les personnes intégrant le dispositif #Avenir, une rémunération est versée pendant la formation : en fonction du temps de présence (4,52 €/heure) plus un forfait d'aide à la mobilité. Pour les personnes bénéficiant de l'indemnisation Pôle emploi (ARE), celle-ci se poursuit sans changement jusqu'à épuisement des droits.

*« Nos portes ouvertes du 14 juin seront dédiées à ce dispositif #Avenir », précise Laetitia Tan. Elles ont été organisées avec nos actuels stagiaires, dans le cadre d'un projet collectif, et permettront aux visiteurs de recueillir toutes les informations nécessaires, aussi au travers de témoignages et d'ateliers. »*

Portes ouvertes le mardi 14 juin de 13 h à 16 h au Greta. Antenne de Bernay : côte Aristide-Briand, lycée Clément-Ader, contact au 02 32 43 77 40. Antenne de Pont-Audemer : rue des Déportés, lycée Risle-Seine, contact

au 02 32 20 22 01.